

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

- AC1 - Monument historique
- AC2 - Site classé
- AC2 - Site inscrit
- AC4 - Site patrimonial remarquable
- AR6 - Champ de tir
- AS1 - Périmètre de protection immédiat
- AS1 - Périmètre de protection rapproché
- AS1 - Périmètre de protection éloigné
- EL7 - Aligement des voies publiques
- I6 - Zone de protection mines et carrières
- INT1 - Cimetière
- JS1 - Protection de l'installation sportive
- PM1 - Plan de prévention des risques naturels ou miniers
- T3 - Gaz : canalisations de transport et de distribution
- T4 - Ligne électrique aérienne et souterraine
- T1 - Emprise chemin de fer
- AS1 - Captage

FOND DE PLAN

- Parcellaire
- Bâti
- Surface en eau



0 250 500 m

Source: DDT86, Atlas du patrimoine, Géorisques, RTE (2024)
Réalisation : Septembre 2024